

Réhabilitation du parc des expositions du Bourget



Source : AME urbanisme et paysage

Localisation :

Façade ouest de la plateforme aéronautique du Bourget, Seine-Saint-Denis

- Parc des expositions : 80 000m2
 - pôle d'excellence aéronautique : 115 000 m2
 - Programme mixte tertiaire, commerces, loisirs, hôtels : 220 000 m2
 - Logements : 100 000 m2
- 2010 à 2014 : études urbaines et programmatiques
 - 2016 : intégration au CIN « Corridor aéroportuaire ».

Grandes lignes du projet

Pour remettre en valeur la façade ouest de l'aéroport du Bourget le projet va :

- Recomposer le carrefour Lindberg pour améliorer les déplacements est-ouest du territoire et l'accès à la plateforme aéroportuaire du Bourget ;
- Requalifier la RN 2 et ses abords ;
- Assurer un accès fluide et agréable à la plateforme aéroportuaire depuis la gare du GPE ;
- Moderniser le parc des expositions ;
- Moderniser le musée de l'air et de l'espace et l'intégrer à un pôle dynamique;
- Créer des pôles mixtes, tertiaires (au service des activités aéronautiques) / logements / hôtels / commerces ;
- Préparer l'accueil du centre des médias et du village média pour les JO 2024

Actualité

- Le projet est inclus dans la feuille de route des Jeux Olympiques et paralympiques 2024.
- Le contrat d'intérêt national du « corridor aéroportuaire » sera prêt mi-2016.